



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE

Commune de VILLEBON-SUR-YVETTE

« MODIFICATION » et « MISE EN COMPATIBILITÉ » DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n° ARR 2021-09-352 du 9 septembre 2021, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe relative à la modification et à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Villebon-sur-Yvette. Cette enquête publique se déroulera du **4 octobre 2021 au 3 novembre 2021 inclus**, soit pendant 31 jours consécutifs.

Monsieur Michel GARCIA, désigné par le Tribunal administratif de Versailles en qualité de commissaire enquêteur, assurera dans le respect des protocoles sanitaires, **quatre permanences à l'Hôtel de ville de Villebon-sur-Yvette** :

- le lundi 11 octobre 2021 de 14h00 à 17h00,

- le lundi 25 octobre 2021 de 14h00 à 17h00,

- le mardi 19 octobre 2021 de 8h30 à 12h00,

- le mercredi 3 novembre 2021 de 14h00 à 17h00.

Durant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consulter les supports du dossier d'enquête publique et consigner ses observations sur les registres d'enquête dédiés :

- sur les **registres papier accessibles au public aux jours et horaires habituels d'ouverture de l'Hôtel de Ville** (le lundi de 14h00 à 17h00, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le samedi de 8h30 à 12h00).
- sur les **registres dématérialisés accessibles à partir des liens suivants** :
 - <http://modification-plu-villebon-sur-yvette.enquetepublique.net>
 - <http://mise-en-compatibilite-plu-villebon-sur-yvette.enquetepublique.net>

Le public pourra également transmettre ses observations aux adresses courriel suivantes :

- modification-plu-villebon-sur-yvette@enquetepublique.net
- mise-en-compatibilite-plu-villebon-sur-yvette@enquetepublique.net

ou les envoyer par écrit avec accusé réception à l'adresse suivante et à l'attention de :

Monsieur le commissaire enquêteur
(Projet : Modification du PLU) et/ou (Projet : Mise en compatibilité du PLU)
Hôtel de ville
Place Gérard Nevers
91140 VILLEBON-SUR-YVETTE

Les pièces du dossier d'enquête publique seront également consultables à partir du site Internet de la commune.

Dominique FONTENAILLE
Maire de Villebon-sur-Yvette